



COMMUNE DE DAVERDISSE

Programme Communal de Développement Rural Agenda 21 Local

Partie V - Projets

Mars 2016



Groupe Impact sprl
Rue des Chasseurs ardennais, 32
6880 Bertrix

Table des matières

1. LOT 0 – PROJETS ET ACTIONS INITIÉS OU EN COURS PENDANT L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL	1
2. LOT 1 – PROJETS A REALISER DANS LES 3 PREMIERES ANNEES.....	7
2.1. PROJETS MATERIELS	7
M.1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes	
M.1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre	
M.1.03 – Réhabilitation du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays	
2.2. PROJETS IMMATERIELS	8
I.1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine	
I.1.02 – Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale	
I.1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt	
3. LOT 2 – PROJETS A REALISER ENTRE LA 4^{EME} ET LA 6^{EME} ANNEE.....	9
3.1. PROJETS MATERIELS	9
M.2.01 – Aménagement du cœur de village – Porcheresse	
M.2.02 – Aménagement du cœur de village – Daverdisse	
M.2.03 – Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité	
M.2.04 – Mise en valeur du site du puits du Gros Bois – Porcheresse	
M.2.05 – Mise en valeur du site du pont de l'Ermitage – Gembes	
M.2.06 – Réaffectation de l'ancienne école des garçons – Haut-Fays	
M.2.07 – Réalisation d'aménagements de sécurité routière	
M.2.08 – Création d'une maison multiservices	
M.2.09 – Rénovation patrimoniale du site du lavoir – Scottons	
M.2.10 – Aménagement d'excédents de voirie	
M.2.11 – Création de chemins de liaison et de venelles	
3.2. PROJETS IMMATERIELS	10
I.2.01 – Valorisation des circuits courts	
I.2.02 – Soutien aux activités économiques et indépendantes	
I.2.03 – Amélioration de la gestion des déchets	
I.2.04 – Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes	
I.2.05 – Création et développement de nouvelles activités villageoises	
4. LOT 3 – AUTRES PROJETS.....	11
4.1. PROJETS MATERIELS	11
M.3.01 – Développement de projets énergétiques durables	
M.3.02 – Développement d'une filière bois	
M.3.03 – Assainissement collectif des eaux usées	
M.3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage	
M.3.05 – Transformation du site du local de ski en espace de convivialité	
M.3.06 – Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village – Haut-Fays	
M.3.07 – Création de logements intergénérationnels	
M.3.08 – Création du vélo-route transfrontalier	
M.3.09 – Création de logements tremplins	

- M.3.10 - Création de parcelles communales batissables
- M.3.11 – Aménagement de l’ancien terrain de tennis – Gembes
- M.3.12 – Relocalisation de la plaine de jeux – Haut-Fays
- M.3.13 – Aménagement de points de vue et valorisation du paysage

4.2. PROJETS IMMATERIELS 12

- I.3.01 – Amélioration des outils de télécommunication
- I.3.02 – Information sur les aides au logement
- I.3.03 – Promotion de la réutilisation de l’eau de pluie

Méthodologie

Sur base du travail de priorisation et d’approfondissement des différents projets par la CLDR, des fiches ont été rédigées.

Les différents projets sont classés en quatre lots en fonction de la priorité donnée par la CLDR :

- Le lot 0 reprend les projets ou actions en cours ou initiés par la commune pendant la consultation de la population menée dans le cadre de l’opération de développement rural.
- Le lot 1 reprend les projets prioritaires dont la réalisation est prévue dans les trois premières années de la mise en œuvre du PCDR. Les projets sont détaillés dans des fiches descriptives complètes comprenant une estimation précise du coût de réalisation et des esquisses d’aménagement.
- Le lot 2 comprend les projets dont la réalisation est prévue entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année de mise en œuvre du PCDR. Les projets sont présentés à l’aide d’une fiche descriptive.
- Le lot 3 énonce les autres projets à mettre en œuvre à plus long terme sous forme de fiche descriptive « allégée ».

Par ailleurs, les projets ont été classés entre projets matériels et immatériels (qui ne demandent pas de gros investissements financiers et qui font appel à la mobilisation des acteurs locaux), bien que la frontière entre les deux soit parfois floue.

En fonction de son classement par lot et de ses spécificités, chaque fiche-projet comprend les éléments suivants :

- Description du projet.
- Origine de la demande.
- Justification du projet (en lien avec le diagnostic partagé).
- Localisation.
- Statut au plan de secteur.
- Statut de propriété.
- Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables).
- Parties prenantes, porteurs de projet.
- Objectifs visés (en lien avec la stratégie de développement).
- Création d’emplois envisagée.
- Estimation globale du coût.
- Origines du financement.
- Programme de réalisation.
- Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder.
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé).
- Programmation dans le temps.
- Impacts du projet (en lien avec les piliers du développement durable)
- Evaluation (indicateurs).
- Liens avec d’autres projets du PCDR.
- Articulation avec les autres plans et programmes communaux.

1. Lot 0 – Projets et actions initiés ou en cours pendant l’Opération de Développement Rural

Objectif 1 Conforter la richesse naturelle du territoire

○ Aménagement du Bois des Fouches – Porcheresse

Le projet a permis d’assainir un site pollué et d’y développer un verger (24 pommiers dont 15 variétés différentes, 7 poiriers dont 6 variétés différents, 9 pruniers dont 9 variétés et 2 noyers, soit 42 arbres fruitiers) ceinturé d’une haie diversifiée ainsi qu’un arboretum d’essences forestières (Séquoia géant, Abies grandis, Abies pectinata, Douglas vert, Tsuga Hétérophylla, Hêtre commun, Robinier faux acacia, Tulipier de Virginie, Erable sycomore, Chêne sessile, Mélèze d’Europe, Pin sylvestre, Thuya géant, Epicéa commun, Bouleau verruqueux, Tilleul à petites feuilles, Marronnier d’Inde et Châtaignier commun).

○ Elimination des plantes invasives sur le site du lavoir – Scottons

Le projet a été mené en collaboration avec la section locale de Natagora. La mare jouxtant le lavoir était dégradée et envahie de glycérie flottante et de houlque laineuse et un plus loin par une station importante d’une plante invasive non indigène : la Fallopia sachalinensis. La mare a été nettoyée (curée) et les plantes invasives ont été coupées et mises en tas. L’objectif est d’éliminer un maximum de plantes pour retrouver une eau libre qui redeviendra favorable pour les animaux (grenouilles, tritons, libellules, etc).

○ Engagement de Wallo’Net

○ Aménagement du parc à conteneurs (création d’une seconde sortie)

○ Rénovation des chemins forestiers et inventaire des dégâts de chasse aux plantations forestières

○ Mise en place d’hôtels à insectes

○ Réfection de l’ancien chemin de Wellin (intervention SPGE) – Haut-Fays

Objectif 2
Renforcer la qualité du cadre de vie

○ **Réflexion sur la mise en œuvre d'un Parc Naturel**

La commune a marqué son souhait de participer au Parc naturel Lesse et Semois qui est actuellement en cours de constitution (association de projet pour le moment). Il regrouperait huit communes des provinces de Luxembourg et de Namur : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.

○ **Rénovation de la voirie avec création de trottoirs (rue de Porcheresse et rue du Trau) – Gembes**

Le coût total des travaux s'élève à 1.551.168,85 € avec les subsides suivants : plan triennal transitoire (165.000 €), plan trottoir (165.000 €) et intervention SPGE (240.987,49 €).

○ **Rénovation de l'église – Porcheresse**

Le coût total des travaux s'élève à 225.884,29 € (dont subside PIC : 112.942,14 €).

○ **Création d'une rampe d'accès pour PMR à l'église – Daverdisse**

Le montant estimé des travaux est de 39.806,88 €.

○ **Mise en valeur du pont des Gades (en collaboration avec le contrat de rivière) – Gembes**

○ **Enterrement des lignes moyenne tension (intervention d'ORES)**

○ **Fleurissement des villages**

○ **Aménagement de ralentisseurs dans les villages**

Objectif 3
Encourager la gestion responsable des ressources naturelles

○ **Rédaction d'un plan d'actions dans le cadre de la Convention des Maires**

Daverdisse s'est engagée dans la Convention des Maires qui est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leur territoire. Suite à cette démarche, un plan d'actions vient de récemment voir le jour et doit permettre d'atteindre l'objectif de diminuer de 20 % les émissions de CO2 sur le territoire communal en 2020 en se basant sur la réduction de la consommation énergétique et en produisant des énergies renouvelables.

○ **Rénovation des chemins forestiers et inventaire des dégâts de chasse aux plantations forestières**

○ **Remplacement des installations de chauffage dans les églises**

○ **Décloisonnement des primes « énergie »**

La commune de Daverdisse offre de nombreuses primes « énergie ». Suite à la réforme des primes au niveau wallon, une adaptation des modalités d'intervention de la commune était nécessaire.

○ **Installation d'éclairage LED pour les décorations de Noël**

Objectif 4
Soutenir l'activité économique sur le territoire

○ **Mise en place du GAL « Semois, Lesse et Houille »**

La commune de Daverdisse s'est inscrite dans une dynamique transcommunale de développement en participant au Groupe d'Action Locale « Semois, Lesse et Houille » regroupant également les communes de Bertrix, Bièvre, Bouillon, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin. L'enjeu fondamental du projet du GAL consistera à combler ou pallier, de manière méthodique et autant que faire se pourra, les « trous » d'équipement en vue de rendre possible un développement socio-économique endogène, durable, capable de conduire au renforcement des structures existantes et à la création d'emplois.

○ **Adhésion au comice agricole de la Semois**

Le Comice de la Semois Ardennaise a vu en 2015 sa zone d'activités s'agrandir. Aujourd'hui, cette zone d'activités couvre les communes de Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Libin, Paliseul, Tellin et Wellin. Le Comice, en partenariat avec ces 8 communes, a décidé de lancer un projet commun de sensibilisation des agriculteurs et des particuliers à la nécessité d'intégrer l'analyse de terre dans la gestion raisonnée de la fertilisation des sols.

- **Mise en place de bancs le long du pré RAVeL**
- **Aménagement d'un bâtiment de rangement au Centre Touristique – Daverdisse**
- **Location de vélos électriques au Centre Touristique – Daverdisse**
- **Création d'un potager communautaire – Gembes**

Objectif 5
Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants

- Mise en place d'une convention de mise à disposition d'une salle communale
- Création d'un espace « jeux » dans la bibliothèque communale

○ **Adhésion à la cellule culturelle de la Haute-Lesse**

La commune de Daverdisse adhère à la Cellule culturelle de la Haute-Lesse regroupant Wellin, Libin, Tellin, Daverdisse et Saint-Hubert (Maison de la Culture Famenne Ardenne). Celle-ci mène des projets diversifiés en lien avec les partenaires locaux. Elle soutient les initiatives socioculturelles et initie des projets artistiques novateurs en réponse aux besoins.

- Régularisation des permis d'environnement pour les salles communales
- Rénovation de la façade et des châssis du club des jeunes – Haut-Fays
- Réception pour l'accueil des nouveaux habitants
- Participation au carrefour des générations
- Installation d'un jeu de quilles – Haut-Fays
- Participation à « Je cours pour ma forme »
- Distribution d'un kit scolaire

Objectif 6

Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

- Instauration d'une prime à l'adaptation du logement occupé par un senior

- Installation d'un distributeur de billets – Haut-Fays

La commune a mené les démarches nécessaires pour l'installation d'un distributeur de billets à Haut-Fays, élément important pour maintenir une vie commerciale, économique et touristique.